

Claude MOINDROT ¹

Un duelliste grièvement blessé à Saint-Maur en 1643-1644

En 1643, deux grandes dames de la société parisienne se haïssent et ont de bonnes raisons de se haïr puisque l'une est l'épouse et l'autre l'ex-maîtresse du duc de Longueville.

Une rivalité féminine

La première de ces dames se nomme Anne-Geneviève de Bourbon (1619-1679), fille de M. le Prince de Condé et de Mme la Princesse née Charlotte-Marguerite de Montmorency. Anne-Geneviève est la sœur du duc d'Enghien Louis de Bourbon, celui qu'on appellera plus tard le Grand Condé. L'année précédente, elle a épousé Henri, duc de Longueville (1595-1663). Elle est alors dans tout l'éclat de ses 24 ans :

Elle était grande et ne l'était pas trop. La richesse de la taille n'était rien à sa délicatesse. Un juste embonpoint laissait déjà paraître et retenait dans une mesure exquise la beauté des formes de la femme. Ses yeux étaient du bleu le plus doux ; son abondante chevelure du plus beau blond cendré. Elle avait le plus grand air ; et malgré cela, son trait particulier était la grâce... Madame de Longueville était dans tout son maintien la dignité, la politesse, la modestie, la douceur même, avec une langueur et une nonchalance qui n'étaient pas son moindre charme. Sa parole était rare ainsi que son geste ; les inflexions de sa voix étaient une musique parfaite... Tout en elle était esprit, sentiment, agrément.²

Elle a pour rivale Marie de Bretagne (1612-1657), duchesse de Montbazou, cette illustre mondaine comme dit Madame de Motteville. Le Cardinal de Retz, ébloui et scandalisé, la décrit dans ses *Mémoires* :



Madame de Longueville :

La belle estampe soutenue par deux angelots est accompagnée de quelques vers élogieux :

*Moins d'esclat avoit dans les yeux / Celle
pour qui les Grecs firent dix ans de guerre /
Et vous n'avez, Hommes et Dieux, /
Ni rien de plus beau dans les Cieux, /
Ni rien de si beau sur la Terre.*

Celle pour qui les Grecs firent dix ans de guerre n'est autre que la belle Hélène, héroïne de la guerre de Troie.

¹ Université Paris VII.

² Victor COUSIN, *Madame de Longueville*, t. 1, *La Jeunesse de Madame de Longueville*, Paris, 1859 (592 p.), p. 233.

Madame de Montbazon étoit d'une très grande beauté. La modestie manquoit à son air. Son jargon eût suppléé dans un temps calme à son esprit. Elle eut peu de foi (c'est-à-dire de probité) dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir, et au-dessus de son plaisir, son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

Madame de Motteville³ est, elle aussi, pleine d'admiration :

Madame de Montbazon étoit une de celles qui faisoient le plus de bruit (à la Cour). Elle avoit l'extrême beauté avec l'extrême envie de plaire. Elle étoit grande et dans toute sa personne on voyoit un air libre, de la gaieté et de la hauteur. Mais son esprit n'étoit pas si beau que son corps ; ses lumières étoient bornées par ses yeux, qui commandoient impérieusement qu'on l'aimât. Son front étoit si bien taillé et si parfait, qu'elle le portoit toujours à découvert et sans y donner aucun agrément par ses cheveux ; et le tour de son visage assez beau pour l'obliger, afin de le laisser voir, de ne composer sa coiffure que de peu de boucles... Elle avoit de belles dents, et sa gorge étoit faite comme celles que les plus habiles sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beauté grecques et romaines. Elle prétendoit à l'admiration universelle ; et les hommes lui rendoient ce tribut toujours vain, défectueux et souvent criminel dans sa suite et ses effets.

Elle est si grande et forte que Tallemant des Réaux va jusqu'à dire : *C'étoit un colosse*, et Mademoiselle de Montpensier, pourtant avare de compliments : *C'est une fort belle personne*.

Elle est bien excusable d'avoir des amants puisque, vu la différence d'âge, le duc de Montbazon son mari pourrait être son grand-père ; en 1643, il a 75 ans et elle 31 ans. Parmi ses nombreuses conquêtes, on peut citer Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII ; le comte de Soissons, un rebelle tué à la bataille de la Marfée en 1641 ; Armand le Bouthillier de Rancé, le futur abbé de Rancé, réformateur de Notre-Dame de La Trappe ; le duc de Beaufort ; le duc de Guise ; le duc de Longueville. Victor Cousin ajoute⁴ :

M. de Longueville avoit été quelque temps l'amant en titre et lui faisoit des avantages considérables. Quand il épousa Mlle de Bourbon, Mme la Princesse (la mère de la mariée) exigea sans être il est vrai fidèlement obéie, qu'il rompît tout commerce avec son ancienne maîtresse. De là, dans cette âme intéressée, une irritation que redoubla la vanité blessée, lorsqu'elle vit cette jeune femme avec son grand nom, un esprit merveilleux, un agrément indéfinissable, s'avancer dans le monde de la galanterie, entraîner sans le moindre effort tous les cœurs après elle et lui enlever ou du moins partager cet empire de la beauté dont elle étoit si fière et qui lui étoit si précieux.

3. Mme de Motteville, *Mémoires pour servir à l'histoire de la reine Anne d'Autriche*, Paris, Bibl. Charpentier, 1869 (4 t.), t. 1, p. 38.

4. *Op. cit.*, p. 234.

Réparation d'une insulte

Furieuse d'avoir perdu un amant généreux, jalouse de la nouvelle reine de beauté, Marie de Montbazon va jusqu'à accuser publiquement sa rivale d'être l'auteur de deux lettres d'amour qu'un gentilhomme imprudent a laissé tomber par mégarde dans son salon. En comparant les écritures, on s'aperçoit vite que l'auteur des lettres est une Madame de Fouquerolles et non Madame de Longueville. Mais le mal de la médisance est fait. Le duc de Longueville, tiraillé entre sa femme et son ex-maîtresse, souhaite qu'on oublie cet incident le plus vite possible. Mme la Princesse de Condé, une grande dame très imbue de son rang (son mari n'est-il pas le premier prince du sang ?) ne l'entend pas ainsi. L'honneur de sa fille chérie est en jeu. Elle exige une réparation publique. Elle fait intervenir la reine-régente Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin, son principal ministre. Mazarin lui-même participe à la rédaction du discours d'excuse que la coupable doit prononcer le 8 août, dans le salon de Mme la Princesse en présence du Cardinal :

Cette harangue fut écrite dans un petit billet qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à Madame la Princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui sembloit dire : « Je me moque de ce que je dis. »⁵

Mlle de Montpensier, la célèbre « Grande Mademoiselle », cousine du roi, fille de Gaston d'Orléans, a eu copie du billet :

Madame, je viens ici pour vous protester que je suis innocente de la méchanceté dont on a voulu m'accuser... et si j'avois fait une faute de cette nature, ...je vous en aurais demandé pardon, vous suppliant de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l'opinion que j'ai du mérite et de la vertu de Mme de Longueville.⁶

Les deux clans ennemis

Les choses vont-elles en rester là ? Que nenni. L'affaire a fait grand bruit. La Cour se partage en deux clans hostiles :

D'un côté le clan Condé : M. le Prince, Mme la Princesse, leur fils Louis duc d'Enghien qui revient à Paris tout auréolé de la victoire éclatante qu'il vient de remporter sur les Espagnols à Rocroi le 19 mai ; et leurs amis les Montmorency, les Coligny, les d'Estrades, les Chabot, les La Moussaye, les Nemours, les Pisani, les du Vigan, les Tavannes, les Nanteuil. Ils ont la faveur de Mazarin.

En face, ceux qu'on appelle par dérision les Importants, qui se méfient de Mazarin : le duc César de Vendôme (un bâtard du roi Henri IV) et ses fils le duc

⁵. Mme de Motteville, *op. cit.*, p. 142.

⁶. *Mémoires* de Melle de Montpensier

de Mercœur et le duc de Beaufort ; le duc de Guise et le « clan des Lorrains » dont fait partie Gaston d'Orléans qui a épousé en secondes noces Marguerite de Lorraine ; le marquis de Châteauneuf ; la duchesse de Chevreuse, belle-fille de Mme de Montbazon, les de Laigue, les Noirmoutier :

*Le duc de Guise (1614-1664) avait déjà fait plus d'une folie, mais il n'avait pas encore honteusement échoué dans toutes ses entreprises ; son incapacité n'était pas (encore) déclarée. Il avait le prestige de son nom, de sa jeunesse, de la beauté et d'une bravoure portée jusqu'à la témérité. Serviteur avoué de Mme de Montbazon, il avait épousé sa querelle sans être entré dans les violences de Beaufort.*⁷

Les Importants ont malheureusement perdu leur chef de file, car Mazarin a pris la précaution d'arrêter le duc de Beaufort, le 2 septembre 1643, et de l'emprisonner au château de Vincennes où il restera enfermé plus de quatre ans.

Madame de Longueville a elle aussi un chevalier servant à la manière espagnole, un de ces jeunes gens qui brûlent d'un amour platonique pour de belles femmes mariées et leur rendent de petits services en échange de regards langoureux. *Madame de Longueville souffrait ainsi les empresses de (Maurice de) Coligny. Sa coquetterie en était flattée ; sa vertu ni même sa réputation n'en étaient effleurées*⁸. En 1643, d'après Mme de Motteville, *elle étoit encore dans une grande réputation de vertu et de sagesse. Pour le duc de La Rochefoucauld, tous ceux qui essayèrent de plaire à la sœur du Grand Condé le tentèrent inutilement.*

Pourtant, des amis trop bien intentionnés poussent Coligny à défendre l'honneur outragé de Mme de Longueville. Des Importants, instruits de ses médiocres qualités d'escrimeur, l'excitent eux aussi pour avoir le plaisir de le vaincre en duel. Une lettre anonyme, citée par Victor Cousin⁹, le défie :

Monsieur... Vous êtes cause qu'une princesse est tombée dans le plus sensible malheur qui pouvait arriver à une princesse de sa condition, et qu'elle demeure par votre imprudence exposée à toute la rigueur d'un mari outragé. Que votre épée venge donc et répare par votre sang ou par celui de ses calomnieurs l'affront qu'elle a reçu. Vous êtes en estime de fin et d'artificieux et vous êtes tenu pour mauvais soldat. C'est ici la pierre de touche qui fera voir ce que vous êtes et qui peut détromper un chacun de la mauvaise opinion qu'on a de vous...

Que pense le duc d'Enghien de ces provocations ? Le duc de La Rochefoucauld écrit dans ses *Mémoires* :

Le duc d'Enghien, ne pouvant témoigner au duc de Beaufort qui étoit en prison le ressentiment qu'il avoit de ce qui s'étoit passé entre Mme de Longueville et Mme de Montbazon, laissa à Coligny la liberté de se battre avec le duc de Guise

7. Victor Cousin, *op. cit.*, p. 244.

8. *Ibid.*, p. 266.

9. *Ibid.*, p. 251.

qui avait été mêlé dans cette affaire.

En tous cas, ce n'est pas Mme de Longueville qui a poussé Coligny à ce duel malencontreux. Mme de Motteville, qui sait manier la litote, en est persuadée : *La jalousie qu'elle avait contre la duchesse de Montbazou étant proportionnée à son amour pour son mari, ne l'emportait pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage !*

Le duel

En provoquant le duc de Guise, Coligny fait preuve d'imprudence :

Coligny relevait d'une longue maladie ; il était faible encore, et il n'était pas très adroit à l'escrime. C'est dans cet état qu'il s'attaqua au duc de Guise qui, comme tous les héros de parade, était d'une rare habileté dans ce genre d'exercices.¹⁰



Coligny choisit comme second le comte Godefroi d'Estrades, un gentilhomme de Nîmes. Le duc de Guise, de son côté, a l'appui de son écuyer, le marquis de Bridieu.

La rencontre a lieu le 12 décembre à 3 heures, place Royale (aujourd'hui place des Vosges), sur ce carré de gazon entouré de tous côtés par un magnifique ensemble immobilier alors tout neuf (il fut construit entre 1604 et 1612). C'est là le théâtre accoutumé de ces sortes de combats qu'ils avaient teint cent fois du meilleur sang (Victor Cousin). Les fenêtres et les balcons des beaux hôtels débordent de dames du monde avides de spectacle.¹¹

Les quatre combattants se présentent à l'heure dite. Le duc de Guise se souvient que, soixante ans plus tôt, son ancêtre était le chef de la Ligue catholique, tandis que l'arrière-grand-père de Coligny dirigeait le parti huguenot : *Nous allons décider les anciennes querelles de nos deux maisons, et on verra quelle différence il faut mettre entre le sang des Guise et celui des Coligny.*

D'après le Journal d'André d'Ormesson qui fut peut-être témoin du drame, Coligny porte à son adversaire une longue estocade, mais son pied arrière glisse et il tombe sur le genou. Guise s'avance et met le pied sur son épée. *Je ne veux pas vous tuer, dit-il, mais vous traiter comme vous méritez, pour vous être adressé à un prince de ma naissance, sans vous en avoir donné sujet ;* et il le frappe du plat de son épée. Coligny indigné rassemble ses forces, dégage son épée et re-

¹⁰. *Ibid.*, p. 246.

¹¹. « D'une fenêtre de l'hôtel de Rohan qui donne sur la place, Anne-Geneviève va suivre le duel jusqu'au bout », d'après Arlette Lebigre : *La duchesse de Longueville*, Paris, Perrin, 2004 (303 p), p. 82.

commence la lutte. Guise est alors légèrement blessé à l'épaule et Coligny à la main. Enfin, Guise s'avance à nouveau sur Coligny, se saisit de son arme dont il eut la main un peu coupée et lui porte un grand coup dans le bras qui le met hors de combat. Parallèlement, d'Estrades et Bridieu se sont mutuellement blessés.

Presque tout le monde applaudit le duc de Guise et blâme Coligny le provocateur. Ce célèbre duel est l'un des derniers de la place Royale.

Les blessés à Saint-Maur

Le duc d'Enghien ne pouvait moins faire que de recueillir chez lui, à Paris d'abord, puis au château de Saint-Maur, les deux blessés de son parti, Coligny et d'Estrades. Un nommé Gaudin, dont la correspondance inédite a été retrouvée aux archives du ministère des Affaires étrangères par Victor Cousin, écrit le 19 décembre :

La Reyne est fort irritée (le duel a été interdit par Richelieu). Le lendemain matin (du duel), elle manda à M. le Prince qu'il fit sortir Coligny de sa maison, autrement qu'elle l'enverrait prendre (c'est-à-dire arrêter). Son Altesse (le prince de Condé) tout aussitôt alla à l'hôtel de Saint-Denys où est logé le duc d'Anguyen (Enghien) pour faire déloger Coligny, et fit une rude réprimande aux petits maîtres (les amis de son fils). Depuis, il s'est arrêté à Saint-Maur.

La blessure de Coligny inspire les plus vives inquiétudes. André d'Ormesson écrit dans son Journal : *Le mardi 29 décembre, vint me voir le marquis de Par-
daillan et me dit que M. de Coligny étoit à Saint-Maur et avoit pensé mourir de la gangrène qui s'étoit mise à son bras. Le mercredi 30 décembre, M. de Coligny étoit hors d'espérance, sa playe ne faisoit ni chair ni pus, à cause de sa mauvaise condition naturelle. M. le duc d'Enghien y étoit allé, pour le résoudre à avoir le bras coupé.*

Le 2 janvier 1644 : M. le duc de Guise est à Meudon et il demeure entièrement soumis aux intentions de la Reine. Pour M. de Coligny, il est encore à Saint-Maur où on lui a pensé couper le bras.

L'intervention du Parlement

Comme l'écrit Victor Cousin¹² : *Dans le premier quart du XVIIe siècle, le duel était une mode à la fois utile et désastreuse, qui entretenait les mœurs guerrières de la noblesse, mais qui la moissonnait presque à l'égal de la guerre, et pour les causes les plus frivoles. Tirer l'épée pour une bagatelle était devenu l'accompagnement obligé des belles manières... En quelques années, neuf cents gentilshommes périrent dans des combats particuliers. Pour arrêter ce fléau, Richelieu fit rendre au Roi l'édit terrible qui punissait la mort par la mort et en-*

12. *Ibid.*, p. 250.



La place Royale est alors la plus belle place de Paris, la plus aristocratique, le lieu où l'on brûle d'être vu et de rencontrer des gens célèbres, le carrefour des intrigues politiques et amoureuses, des rendez-vous galants, des ruptures, des réconciliations, des querelles, des duels, des enlèvements vrais ou simulés. Dans sa comédie La Place Royale, représentée pour la première fois en 1633 (trois ans avant le Cid), Pierre Corneille met en scène un amant bafoué, Cléandre, qui a l'intention de provoquer en duel Doraste, un rival qui a conquis le cœur de la belle Angélique. A l'acte III, scène 4, il s'exclame :

Voici de qui j'aurai ma maîtresse ou la mort.
Si Doraste a du cœur, il faut qu'il la défende
Et que l'épée au poing, il la gagne ou la rende.

Corneille a vu juste. Dans le monde réel comme dans la comédie, il arrive qu'on se dispute l'épée à la main, place Royale, l'amour ou l'honneur d'une belle. Alidor, ami de Doraste, essaie de l'en dissuader : La suite des duels ne fut jamais plaisante (vers 745). On ne saurait mieux dire.

voyait les provocateurs de la place Royale à la place de Grève (c'est là, place de l'Hôtel de Ville, qu'ont lieu les exécutions publiques).

Certes, le cardinal de Richelieu est mort le 7 décembre 1642, suivi peu après par Louis XIII le 14 mai 1643. Les duellistes ont sans doute pensé que ces deux décès rendaient l'édit caduc. Il n'en est rien. Le Parlement de Paris se saisit de l'affaire. Gaudin écrit dans sa lettre du 19 décembre : *Messieurs du Parlement s'assemblèrent lundi à la réquisition du procureur général pour en informer, mais personne ne veut déposer.* Et le 26 décembre : *Il a été sursis aux conclusions de M. le Procureur général contre les duellistes, qui devoient se donner mardi passé, quoiqu'il ne se trouve point de personnes qui veuillent déposer. Et il y a apparence qu'on n'approfondira pas davantage cette affaire et que MM. de Coligny et d'Estrades en seront quittes pour un éloignement en Hollande. Ils sont pourtant encore à Saint-Maur et M. de Guise à Meudon. Il y eut donc une « remise définitive », ce qu'on appellerait de nos jours un non-lieu.*

Le 12 mars 1644, d'après Gaudin, *M. de Guise alla aussitôt saluer la Reine qui lui fit une douce réprimande et le reçut parfaitement bien.* Et le 21 mai 1644 : *On tient que M. de Coligny a expiré ce matin – à la fleur de l'âge, des suites de sa blessure reçue en duel. Il semble qu'il soit décédé non à Saint-Maur, mais à*

Ablon. L'unique journal français existant alors, la Gazette de France, publie dans son édition du 28 mai : *De Paris, 28 may. Cette semaine sont ici morts la dame de Bouillon La Marck sœur du défunt connétable de Luynes et le comte de Coligny, fils aîné du maréchal de Chastillon, seigneur de grande espérance.*

Le frère cadet du défunt, Gaspard d'Andelot, prend aussitôt le titre de comte de Coligny et plus tard celui de duc de Chastillon. Ami du duc d'Enghien, il sera tué pendant la Fronde, au combat du pont de Charenton le 8 février 1649. Le comte d'Estrades guérit de ses blessures. Une brillante carrière s'ouvre devant lui : ambassadeur extraordinaire en Hollande (1646), en Angleterre (1661), maréchal de France (1675), négociateur du traité de Nimègue (1678) ; il vivra jusqu'en 1686.

Il paraît qu'en France tout finit par des chansons. En 1644-45, on chanta cette triste complainte sur les places et dans les rues de Paris :

*Essuyez vos beaux yeux
Madame de Longueville
Essuyez vos beaux yeux
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie
Ne l'en blâmez nullement.
C'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.*

C. M.

